

Conseil général de la Commune de Lully du 24 juin 2024
Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal 03/2024
Demande de crédit de CHF 77'000.- Pour l'acquisition d'un tracteur multi
usages et ses équipements

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préliminaires

La commission s'est réunie en séance le 10 juin pour une présentation détaillée de ce projet en présence de Monsieur Marc Genton, Syndic, et Madame Floriane Liard Coucet, municipale.

Ces derniers ont répondu et apporté tous les éclaircissements demandés aux questions qui leur ont été posées concernant ce préavis 03/2024.

2. Commentaires

Chaque membre du Conseil a reçu un exemplaire du préavis et a pu en prendre connaissance avant la séance. Aucune interpellation de membres du Conseil auprès de la commission n'a été faite.

Lors de la séance de présentation à la commission des finances, deux offres sur trois reçues restaient en étude, ces deux offres étant proches l'une de l'autre d'un point de vue des aspects fonctionnel et financier et situées dans l'enveloppe du crédit demandé via ce préavis, il nous a été indiqué que le choix se ferait donc suite aux essais et préférence de l'employé communal, étant la personne qui utilisera ce nouveau tracteur multi usages.

La commission des finances s'est en premier lieu étonnée du montant de 77'000.- CHF. Qui paraissait élevé, il a été précisé que ce montant était une enveloppe globale comprenant ledit tracteur pour un peu plus de 40'000.- CHF et tout l'équipement nécessaire aux différentes tâches qui lui seront assignées, ce montant semble donc justifié pour la commission des finances.

Le nouveau véhicule projeté reprendra les tâches remplies par l'actuel tracteur tondeuse mais en plus servira également au déneigement des trottoirs, tâche actuellement effectuée par les agriculteurs du village. Le salage effectué jusqu'à maintenant avec le véhicule Piaggio se fera également avec ce nouveau tracteur. Ces nouvelles attributions nécessiteront dès-lors d'immatriculer ce nouveau véhicule et donc de l'assurer en Responsabilité Civile, ce qui permettra de le déplacer en toute légalité sur les routes du village pour atteindre les différents espaces à entretenir.

Le financement de 77'000.- CHF. se fera sur compte 9282.20 qui se situait à 665'000.- CHF. à fin 2023.

Lors de notre séance, il nous a été mentionné que le véhicule Piaggio (Surnommé Filoumobile) engendrait de plus en plus de frais et de mal-fonctionnements et qu'il sera prochainement nécessaire de le remplacer également, ceci fera donc l'objet d'un futur préavis ad-hoc.

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil Général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Lully :

- dans sa séance du 24 juin 2024 ;
- ayant vu le préavis de la municipalité pour la demande de crédit de 77'000.- CHF. Pour l'acquisition d'un tracteur multi usages ;
- ayant oui le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

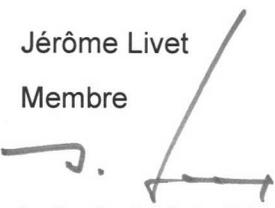
Décide :

D'accepter le préavis tel que présenté par la municipalité et d'allouer un crédit de CHF 77'000.- via le compte 9282.20 pour le financer l'acquisition de ce tracteur multi usages avec ses différents équipements.

Pour la commission des finances :

Jérôme Livet

Membre



Lully, le 24 juin 2024

Eric Abetel

Membre



Thierry Ruch

Rapporteur

